

TRÈS
FACILE

CIRCUIT DE LA VALLÉE DE LA MASSE



→ SITUATION : LES ARQUES : À 10 KM DE CAZALS PAR LA D13

→ DÉPART : Relais de la découverte des Arques situé derrière le musée Zadkine
N44°36.176' E01°14.999'

DURÉE : 2h00

LONGUEUR : 4,7 km

BALISAGE : jaune

ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS : bornes loupes ENS. Un guide découverte « Ouvrons les yeux » est disponible dans les offices de tourisme environnants.

“ Ce marais est l'une des principales zones humides du Département. Abritant une diversité remarquable d'espèces adaptées aux inondations régulières, il contribue au maintien de la qualité des eaux par son pouvoir épurateur... ”

À VOIR DANS LA RÉGION...

• LES ARQUES : Musée Zadkine consacré à des oeuvres remarquables du sculpteur, Église romane de Saint Laurent (MH) d'un ancien prieuré bénédictin du XIII^e, Chapelle en partie romane de Saint-André, fresque fin du XV^e

→ RAVITAILLEMENT ET RESTAURATION : Les Arques, Cazals

→ RENSEIGNEMENTS : Office de tourisme du Pays de Cazals-Salviac - Espace accueil de Cazals : 05 65 22 88 88

Dos au relais de la découverte, prendre à droite pour descendre les ruelles du village. Tourner deux fois à droite jusqu'à un ancien séchoir à tabac.

1 Face au séchoir, prendre le chemin à droite en direction d'Auricoste jusqu'à son intersection avec une route (*croix en pierre*). Prendre à gauche. Traverser le ruisseau du Divat et prendre le chemin des moulins sur la droite qui longe ce ruisseau.

2 Arrivé à la D45, prendre à gauche puis la D46 à droite en direction de Saint Caprais. Suivre la D46 sur deux cents mètres jusqu'à une intersection. Continuer tout droit en direction des fresques de Saint-André.

3 Avant un virage à gauche, au niveau du carrefour de la petite route partant vers la Brugue, prendre le chemin qui monte sur la gauche dans le sous-bois. Déboucher à nouveau sur la D46.

4 Prendre à gauche et puis tout de suite à droite un sentier qui longe une haie. À son intersection avec un chemin goudronné, prendre à droite vers la chapelle

Saint-André. Suivre le chemin qui longe le cimetière jusqu'à une route. À celle-ci, prendre à gauche et poursuivre jusqu'au panneau indiquant la direction "Le Marais de Arques" sur la droite.

5 Traverser le marais en empruntant sur 350m un caillebotis en bois. Arrivé à la route, prendre à gauche pour rejoindre les Arques.

6 Arrivé sur la D45, traverser le ruisseau de la Viale, puis prendre le chemin à gauche qui longe la D150. Continuer tout droit. Dans un virage à gauche, poursuivre à droite pour accéder à la route. La traverser et prendre le chemin enherbé qui monte en face. Au bout de ce chemin, prendre à droite pour rejoindre le relais de la découverte.

LA NAISSANCE D'UN MARAIS

La présence du marais de Lapoumignague s'explique par trois raisons : la morphologie de la vallée de la Masse (fond plat) ; la nature de son substrat, formé d'argiles anciennes imperméables et recouvertes d'alluvions récentes ; et l'apport local de plusieurs sources. Le niveau d'eau y varie au cours de l'année : Entre octobre et avril, le marais est en grande partie inondé tandis qu'en été, l'eau descend en dessous de la surface. Abritant nombre d'espèces adaptées à ces inondations régulières, ce type de zone humide possède une biodiversité remarquable. Le marais, de par son pouvoir épurateur, est d'un grand intérêt environnemental : les végétaux aquatiques, en dégradant les nitrates, contribuent à maintenir la qualité des eaux. Par ailleurs, il limite les risques d'inondation en fonctionnant comme une éponge naturelle.

